

Texte de la section SNES du Lycée Franco-Hellénique d'Athènes

Information à destination de l'ensemble des collègues du réseau AEFÉ

Un certain nombre de fonctionnaires français détachés ou retraités en Grèce, et notamment les professeurs détachés au Lycée Franco-Hellénique, établissement conventionné, sont soumis depuis décembre 2020 à une pression fiscale insupportable de la part des autorités fiscales grecques. Alors que leurs revenus de source publique française, connus du fisc grec, n'avaient jamais été imposés en Grèce, celui-ci a décidé en décembre 2020, à la suite d'un envoi de données erronées par le fisc français, d'imposer leurs revenus de 2014 ! Les taux d'imposition grecs sont très élevés et les sommes demandées sont exorbitantes : environ un tiers du traitement annuel si l'on ajoute les intérêts de retard !

La colère des collègues est d'autant plus forte que l'AEFE ne les a jamais avertis d'une possibilité de l'État grec de les imposer et que les autorités fiscales françaises ont donné leur aval aux autorités grecques alors même que ces redressements sont entachés de failles juridiques évidentes. Un nombre conséquent de collègues songe à partir après 11 mois d'un cauchemar fiscal sans précédent, ce qui serait cause de drames personnels et d'une déstabilisation certaine du LFH. Est-ce cela que veulent l'AEFE et l'État français ?

Le respect des enseignants, c'est avant tout le respect de leurs droits et le soutien ferme de leur employeur et de la France face à une injustice!

